

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02876

Numéro SIREN : 839 307 477

Nom ou dénomination : 8233228 FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008793

BILAN ACTIF

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/22	Valeurs nettes au 30/06/21	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	2 976	9 568	-6 592	-69
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 440	19 778	-6 338	-32
TOTAL (I)	16 416	29 346	-12 930	-44
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	645 149	517 684	127 465	25
Autres (3)	24 339	111 285	-86 947	-78
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	145 419	85 670	59 749	70
Charges constatées d'avance (3)	8 284		8 284	
TOTAL (II)	823 191	714 639	108 551	15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	839 607	743 985	95 622	13
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme

J. Aubin

BILAN PASSIF

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PASSIF	Valeurs au 30/06/22	Valeurs au 30/06/21	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital	100	100		
(dont versé : 100)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	10	10		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	265 392	145 065	120 326	83
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	145 153	120 326	24 827	21
SITUATION NETTE	410 654	265 501	145 153	55
Subventions d'investissement		91 938	-91 938	-100
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	410 654	357 439	53 215	15
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	22 418	18 856	3 561	19
Dettes fiscales et sociales	406 535	367 689	38 845	11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	428 952	386 546	42 407	11
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	839 607	743 985	95 622	13
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	428 952	386 546		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

8233228 - 8233228 FRANCE SAS
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 Au 30/06/22	Du 01/07/20 Au 30/06/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	2 180 067	1 892 603	287 463	15
<i>dont à l'exportation : 2 180 067</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	2 180 067	1 892 603	287 463	15
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 037	8 019	-6 981	-87
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 181 104	1 900 622	280 482	15
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	194 927	155 412	39 515	25
Impôts, taxes et versements assimilés	20 147	12 269	7 878	64
Salaires et traitements	1 318 068	1 124 302	193 766	17
Charges sociales	443 806	434 964	8 842	2
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 592	6 555	37	1
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	78		78	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 983 617	1 733 502	250 116	14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	197 487	167 120	30 367	18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

ISACOMPTA CONNECT - BCRS2 - Fiscal - 30/11/2022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 839 606,76 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 145 152,80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Impact de la pandémie due au Coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impact majeurs sur notre activité depuis le 1er Juillet 2021.

Evènements postérieurs à la clôture

La société fait l'objet d'une vérification de la comptabilité par l'administration fiscale sur les exercices 2019, 2020 et 2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de Bureau

3 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	21 185		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	21 185		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		19 778		
		TOTAL IV	19 778		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			40 963		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés, aménagés d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			21 185	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			21 185	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			6 338	13 440	
		TOTAL IV		6 338	13 440	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				6 338	34 625	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	11 617	6 592		18 209
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		11 617	6 592		18 209
TOTAL GENERAL		11 617	6 592		18 209

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Const. Immo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 440		13 440
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	645 149	645 149	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 680	2 680	
	Etat & autres			
	coll. publiques	20 459	20 459	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 199	1 199	
	Charges constatées d'avance	8 284	8 284	
TOTAUX		691 211	677 771	13 440
Renvois (1)	Montant			
(2)	des			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 284
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 284

8233228 - 8233228 FRANCE SAS

CAPITAUX PROPRES

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100,00	1,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		22 418	22 418		
Personnel & comptes rattachés		244 700	244 700		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		139 229	139 229		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	5 539	5 539		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	17 067	17 067		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		428 952	428 952		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 418
Dettes fiscales et sociales	338 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	360 858

8233228 - 8233228 FRANCE SAS

ENGAGEMENTS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'ensemble de ces coûts n'est pas comptabilisé compte tenu de leur caractère non significatif au regard de l'effectif réduit de la société.

LES EFFECTIFS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

LES EFFECTIFS

	30/06/2022	30/06/2021
Personnel salarié :	17,00	15,00
Ingénieurs et cadres	17,00	15,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

COMMENTAIRE

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, au titre de l'exercice clos le 30.06.22, s'élève à 5 100 euros.

8233228 FRANCE SAS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 €
Siège social : 21, rue d'Algérie
69001 Lyon
839 307 477 RCS Lyon

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 DECEMBRE 2022

La société **Giro Inc/Le Groupe en Informatique et Recherche Opérationnelle**, ayant son siège social
5800 rue St-Denis, Bureau 1102, Montréal, Québec H2S 3L5, Canada,

Représentée par Madame Caroline Perreault, Vice-Présidente Services Corporatifs,

Associé unique de 8233228 FRANCE SAS (ci-après « **la Société** »),

Décide de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs.

La société GVA Audit, Commissaire aux Comptes, est absente et excusée.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022 et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 145 153 €.

L'Associé unique constate que les dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts s'élèvent au 30 juin 2022 à 0 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 145 153 €, au compte « report à nouveau ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'un original des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique.



Giro Inc/Le Groupe en Informatique et Recherche Opérationnelle
Associé unique



GVA
GROUPE ALPHA

8233228 FRANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Juin 2022

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr
347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



Membre Indépendant
du Groupement Différence



Certifié ISO 9001
Version 2015

8233228 FRANCE

**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 100 euros**

**21 rue d'Algérie
69001 LYON**

RCS LYON 839 307 477

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'Associé Unique de la société 8233228 FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 8233228 FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 8233228 FRANCE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr

347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



Membre Indépendant
du Groupement Différence



Certifié ISO 9001
Version 2015



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Erreur ! Signet non défini.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
GVA AUDIT



Patrick HIANASY